

5

BONNES RAISONS DE PARTICIPER

1

Pour mieux **mesurer le rendement** de vos initiatives en matière d'absentéisme

2

Pour **outiller les gestionnaires** face à l'absentéisme dans leurs équipes

3

Pour **aider plus rapidement** les employés aux prises avec des **problèmes psychologiques**

4

Pour gérer efficacement les **absences non traditionnelles** et non liées à la maladie

5

Pour favoriser la présence au travail de vos employés selon les **différents besoins des générations Y, X et baby-boomer**

ABSENTÉISME AU TRAVAIL

**Diminuez-en la fréquence,
la durée et les coûts**

Les 26 et 27 janvier 2010, Hôtel Hyatt Regency Montréal



Profitez de l'expérience et de l'expertise de :

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC • CSSS POINTE-DE-L'ÎLE
• FINANCIÈRE SUN LIFE • L-IPSE SERVICES CONSEIL • ACTI-MENU • AON
CONSEIL • CSSS DES SOMMETS • LES CONSULTANTS LONGPRÉ & ASSOCIÉS
• ALIA CONSEIL • CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE COMMODUS • ACETIA

PLUS

**Deux ateliers pratiques afin d'augmenter
la présence au travail de vos employés**

Contribuez au mieux-être de vos employés et augmentez substantiellement leur présence au travail

Mardi 26 janvier 2010 • Conférence

7 h 30 Accueil et inscription des participants

8 h 15 Mot d'ouverture de la présidente d'honneur
Marie-Claude Pelletier

Présidente et directrice générale
GP²S

8 h 45 COMBIEN COÛTE L'ABSENTÉISME AU TRAVAIL : DÉTERMINEZ VOS COÛTS RÉELS AFIN DE MIEUX LES RÉDUIRE

- Comment mieux consolider et interpréter vos données afin de quantifier vos coûts exacts.
- Comment mesurer les coûts cachés liés à l'absentéisme.
- Comment mieux suivre (*monitorer*) les absences à court, à moyen et à long termes.
- Comment mesurer le rendement (*ROI*) de vos initiatives en matière d'absentéisme au travail.

Gail St-Pierre

Conseillère en santé organisationnelle
FINANCIÈRE SUN LIFE

9 h 45 Pause réseautage

Étude de cas

10 h 05 COMMENT OUTILLER LES GESTIONNAIRES PRIS ENTRE L'ARBRE ET L'ÉCORCE

Gestionnaire chevronné, Claude Riendeau dirige une équipe de gestion composée d'une vingtaine de gestionnaires dans quatre centres d'hébergement d'un CSSS comptant 800 employés. Les conférenciers présenteront des façons d'aider les gestionnaires opérationnels à composer efficacement avec l'absence d'un ou de plusieurs membres importants de leur équipe.

- L'autorisation des absences : une conciliation travail-vie personnelle à évaluer.
- Les meilleures pratiques pour s'assurer de la validité des motifs et faire le suivi des absences.
- La réorganisation du travail : le maintien en équilibre de la triple contrainte échéance-qualité-budget.
- L'établissement d'une charge de travail équitable.
- Comment intervenir auprès d'une équipe essoufflée ou d'un employé débordé : écoute, empathie et responsabilisation mutuelle.

Claude Riendeau et **Gilles Normandeau**
Coordonnateur milieu de vie et Conseiller principal
CSSS POINTE-DE-L'ÎLE **AON CONSEIL**

11 h 05 PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES AU TRAVAIL : PRÉVENIR AFIN D'AGIR PLUS RAPIDEMENT

- Savoir reconnaître les employés en difficulté sur le plan psychologique (santé mentale, présentéisme, dépendances...) :
 - Le dépistage : les principaux indicateurs de difficultés;

- Les différents types de problème.
- Savoir quand et comment intervenir dans de telles situations :
 - Intervenir par des mesures préventives;
 - Stratégies à mettre de l'avant sur le plan humain et sur le plan professionnel;
 - Prévoir les réactions de l'employé et respecter son autonomie;
 - Le respect des limites afin d'aider sans s'ingérer ni s'épuiser soi-même.
- Connaître les ressources existantes pour assurer une prise en charge adéquate de l'employé et savoir comment orienter l'employé vers ces ressources.

Darrell Johnson

Psychologue, conférencier et formateur

LES CONSULTANTS LONGPRÉ & ASSOCIÉS

12 h 05 Dîner et réseautage

13 h 20 RETOURS AU TRAVAIL RÉUSSIS : COMMENT ET JUSQU'OU RÉPONDRE AUX BESOINS DES EMPLOYÉS AYANT DES LIMITATIONS PHYSIQUES OU PSYCHOLOGIQUES ?

- Que faire lorsqu'un employé revient au travail et que ses capacités physiques ou mentales sont diminuées.
- Comment gérer un employé qui ne peut atteindre ses objectifs de rendement en raison de limitations physiques ou psychologiques.
- Comment adapter un poste lorsque les limitations sont liées à diverses pathologies.
- Comment et jusqu'ou tenir compte des besoins des « cas problèmes », des employés ayant des troubles de personnalité et des employés en conflit avec leur gestionnaire.
- Vos obligations légales en cette matière.

Étude de cas

14 h 20 LA CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE, VÉRITABLE CASSE-TÊTE DES EMPLOYEURS. SACHEZ MIEUX GÉRER LES ABSENCES NON TRADITIONNELLES ET NON LIÉES À LA MALADIE

Comment gérer les cas d'absentéisme non liés à la maladie : conflits d'horaire, rendez-vous médicaux des enfants, prise en charge des parents âgés, congés sans solde, sabbatiques, congés parentaux, etc. Ce CSSS a mis en place des solutions qui ont permis de mieux concilier la vie personnelle et professionnelle de ses employés.

- Présentation d'une étude de cas et du contexte d'intervention.
- Implantation de mesures incitatives pour mobiliser la main-d'œuvre.
- Accès à une gamme de services clé en main pour faciliter la gestion du conflit vie personnelle-vie professionnelle et pour reconnaître les efforts de la main-d'œuvre.
- Analyse d'impact et transférabilité de cette expérience dans une perspective de rémunération à la carte.

Lucie Chagnon et **Anny Massarelli**
Présidente, directrice générale et Conseillère en gestion des ressources humaines
CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE
COMMODUS **CSSS DES SOMMETS**

Pascale Scalabrini

Consultante associée

ACETIA

15 h 00 Pause

Étude de cas

15 h 20 GÉNÉRATIONS X, Y ET BABY-BOOMER : DÉCOUVREZ LES PRATIQUES ET LES STRATÉGIES GAGNANTES QUI FAVORISERONT LEUR PRÉSENCE AU TRAVAIL

Cette entreprise spécialisée en technologies de l'information compte environ une centaine d'employés de tous âges. Les activités de monsieur Garneau l'amènent à côtoyer et à motiver quotidiennement des travailleurs appartenant aux diverses générations. Son organisation vient de remporter le premier prix – catégorie 50 à 199 employés – du prestigieux concours Défi Meilleurs employeurs 2009.

- Quels sont les différents besoins des baby-boomers et des générations X et Y ?
- Quels sont les facteurs de motivation de chacun de ces groupes ?
- Comment encourager la présence au travail de ces différents groupes ?

Steven Garneau

Directeur général

L-IPSE SERVICES CONSEIL

16 h 00 LA RECONNAISSANCE ET L'ÉCOUTE DE VOS EMPLOYÉS : UNE AUTRE FAÇON D'ENCOURAGER LA PRÉSENCE AU TRAVAIL

Des études ont démontré l'impact positif de la reconnaissance en milieu de travail. Le manque de reconnaissance serait même une source de détresse psychologique importante.

- Quels sont les divers modes de reconnaissance des employés et quels sont ceux qui favorisent le plus leur bien-être et leur engagement face à leur organisation ?
- Le rôle crucial que joue le patron dans la reconnaissance, le bien-être et la motivation des employés.
- Comment adapter les formes de reconnaissance en fonction des différents besoins des employés ? Pourquoi ne pas écouter ce que nos employés ont à proposer ?

Michèle Desmarais

Vice-présidente associée, rémunération globale

CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC

16 h 40 Fin de la conférence et mot de clôture de la présidente d'honneur

Mercredi 27 janvier 2010 • Ateliers

8 h 30 Accueil des participants

9 h 00 ATELIER PRATIQUE « A » AIDEZ VOS EMPLOYÉS À ATTEINDRE UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ENTRE VIE PERSONNELLE ET VIE PROFESSIONNELLE ET FAVORISEZ LEUR PRÉSENCE AU TRAVAIL

Cet atelier permettra aux participants de connaître les meilleures pratiques en matière de conciliation travail-vie personnelle et de réfléchir aux conditions de succès propres à leur organisation afin d'assurer l'efficacité de ces mesures.

Les sujets suivants seront abordés :

- Les moyens individuels et organisationnels à préconiser pour favoriser la conciliation travail-vie personnelle.
- Des exemples de pratiques novatrices en matière de conciliation travail-vie personnelle.
- La présence au travail à 70 % ou à 100 % ?
- Les conditions de succès à l'implantation et les défis à relever.

Bénéfices pour les participants

Au terme de cet atelier, les participants auront eu l'occasion de découvrir des exemples de pratiques novatrices et inspirantes instaurées dans d'autres entreprises. L'atelier les aura également amenés à reconnaître les facteurs susceptibles d'entraver ou de faciliter l'implantation et le maintien de mesures de conciliation travail-vie personnelle dans leur organisation.

Catherine Privé

Présidente et associée

ALIA CONSEIL

et **Véronique Dagenais-Desmarais**

Consultante

ALIA CONSEIL

12 h 00 Dîner et réseautage

13 h 30 ATELIER PRATIQUE « B » METTEZ SUR PIED UN PROGRAMME DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL QUI FONCTIONNE.

Cet atelier vous aidera à réussir l'implantation d'un programme de promotion de la santé au sein de votre entreprise ou organisme, étape par étape, et à en mesurer l'impact. De plus, une étude de cas y sera présentée.

Les sujets suivants seront abordés :

- Mobiliser la haute direction à l'importance de la promotion de la santé, tant sur le plan des enjeux financiers que sur celui de l'attraction et de la rétention des ressources ;
- Les facteurs de réussite en promotion de la santé ;
- Voir au processus d'implantation et planifier le démarrage ;
- Réfléchir aux obstacles rencontrés et aux solutions possibles ;
- Planifier la mesure des interventions ;
- Étude de cas : présentation du modèle d'implantation à l'Institut universitaire en santé mentale.

Bénéfices pour les participants

Lors de l'atelier, les participants seront invités à travailler à partir de mises en situation et à concevoir des modèles d'implantation adaptés. Ils pourront ainsi comprendre le processus nécessaire à la mise en place de solutions adaptées à leur organisation en déterminant les facteurs de réussite utilisés.

Denis Lapointe

Conseiller principal,

Programmes en milieu de travail

ACTI-MENU

Denys Forgues

Directeur adjoint, hôtellerie

INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DE QUÉBEC

et **Emmanuelle Gaudette**

Directrice, Marketing,

Partenariat et commercialisation

ACTI-MENU

Pour plus d'information ou pour vous inscrire : lesaffaires.com/evenements

Enfin! Des solutions concrètes pour mieux gérer les absences, les retours et la présence au travail de vos employés.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION | Veuillez photocopier ce formulaire pour chaque participant supplémentaire

OUI! Je m'inscris à la conférence Absentéisme au travail!
Les 26 et 27 janvier 2010, Hôtel Hyatt Regency Montréal

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Société : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____
Adresse électronique : _____

Code prioritaire (code composé de lettres et de chiffres inscrit sur la publicité que vous avez reçue) : _____

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À :

Prix spécial jusqu'au 18 décembre 2009*

- Conférence seulement : 945 \$
- Conférence et 1 atelier : 1445 \$
- Conférence et 2 ateliers : 1935 \$
- 2 ateliers seulement : 1095 \$

Prix après le 18 décembre 2009* :

- Conférence seulement : 1095 \$
- Conférence et 1 atelier : 1595 \$
- Conférence et 2 ateliers : 2085 \$
- 2 ateliers seulement : 1095 \$

* Tous les prix sont assujettis à la TPS et la TVQ à moins que votre organisation soit exonérée de ces taxes.

Numéro d'enregistrement TPS : R 874 372 402

Numéro d'enregistrement TVQ : 1205 098 115

Si vous préférez ne plus recevoir de communications du journal *Les Affaires*, veuillez cocher cette case :

Mode de paiement

Paiement inclus (veuillez ajouter les taxes applicables et indiquer le code de conférence GC017 sur votre chèque)

Facturez-moi S.V.P. Visa Master Card

N° de la carte | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature : _____ Expiration : ____ / ____

Nom et titre de la personne responsable de l'approbation : _____

Modalités d'inscription :

Rabais jusqu'au 18 décembre : Le rabais sur l'inscription est valide jusqu'au 18 décembre 2009 inclusivement, la date de réception du paiement en faisant foi. Ce rabais s'applique à la conférence ou à un forfait conférence et atelier et ne peut être jumelé à aucun autre rabais. Pour le paiement par chèque, afin de bénéficier du rabais, l'inscription doit être reçue d'ici le 18 décembre 2009.

Les frais de participation comprennent la documentation de la conférence, le repas du midi et des collations et boissons aux pauses-café, selon votre inscription. Vous pouvez vous inscrire par téléphone, par télécopieur, en ligne ou sur place. Notez que vous ne pouvez participer à cette conférence que si vous effectuez votre paiement au plus tard le jour même de la conférence (nous accepterons le paiement par chèque ou par carte de crédit Visa ou Master Card). **Veuillez faire parvenir votre chèque à l'ordre de Journal Les Affaires en indiquant le code de conférence GC017 à l'adresse : 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 24^e étage, Montréal (Québec) H3B 4X9.**

Une politique d'annulation flexible

Toute demande d'annulation doit obligatoirement être envoyée par courriel à conferences@transcontinental.ca au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant l'événement pour remboursement. Le fait de ne pas participer à la conférence ne vous libère en aucune façon de l'obligation d'acquitter les frais exigibles. Cependant, vous pouvez en tout temps vous faire



Participez et profitez de l'expertise unique de :

- CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC • CSSS
- POINTE-DE-L'ÎLE • FINANCIÈRE SUN LIFE • L-IPSE SERVICES
- CONSEIL • ACTI-MENU • AON CONSEIL • CSSS DES SOMMETS
- LES CONSULTANTS LONGPRÉ & ASSOCIÉS • ALIA CONSEIL
- CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE COMMODUS • ACETIA

Invitez vos clients et collègues et profitez de rabais avantageux !

Pour bénéficier de cette offre, tous les participants de la même organisation doivent s'inscrire au même moment.

2 ou 3 personnes : 15 %

4 ou 5 personnes : 20 %

Groupe de 6 personnes : 25 %

Groupe de 7 personnes et plus : Appelez-nous au 514 392-4116

Profitez de cette occasion pour rejoindre votre marché cible

Pour savoir comment cette conférence peut vous fournir une occasion unique :

- de visibilité auprès de décideurs dans ce domaine,
- d'exposer vos produits et services,
- de positionner votre entreprise dans ce domaine au moyen d'une commandite, communiquez avec Diane Arseneau au 514 392-4258

remplacer par une personne de votre choix en nous en avisant par écrit. Les organisateurs se réservent le droit de modifier en tout ou en partie la programmation, et ce, sans préavis.

Lieu de la conférence

La conférence aura lieu à l'hôtel Hyatt Regency de Montréal, 1255, rue Jeanne-Mance, à Montréal (Québec) H5B 1E5. Pour savoir comment vous y rendre ou pour louer une chambre, consultez directement l'hôtel à l'adresse www.montreal.hyatt.ca ou en appelant le 514 982-1234 ou 1 800 361-8234.

Participant du Québec

Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

3 FAÇONS DE S'INSCRIRE :

En ligne : lesaffaires.com/evenements

Par télécopieur : 514 392-2063

Par courriel : conferences@transcontinental.ca

Pour des renseignements supplémentaires : 514 392-4116